

Circulaire d'information

INFCIRC/1006

21 juillet 2022

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 18 juillet 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 18 juillet 2022.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

N° 4131/36-197-52079

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes provenant du Ministère ukrainien de l'énergie et de l'industrie charbonnière.

Le 10 juillet 2022, la Russie s'est livrée à une nouvelle provocation sur le site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Menaçant avec des armes, les occupants russes ont fait irruption dans le bureau de la direction de la centrale nucléaire et forcé les personnes présentes à donner accès aux locaux de la centrale au blogueur-propagandiste russe Artemiy Lebedev accompagné de représentants de Rosatom et de soldats russes armés.

Les occupants russes ont notamment conduit Artemiy Lebedev au pupitre de commande du bloc n° 3, sur le toit de l'unité de production n° 6 et à la salle des machines n° 3. Des preuves photographiques de ce forfait sans précédent ont été publiées sur les réseaux sociaux du propagandiste susmentionné et diffusées par de nombreux soi-disant médias russes.

L'entrée non contrôlée de personnes non autorisées dans les zones réglementées de la centrale nucléaire porte atteinte à la sécurité physique de la centrale et peut constituer une menace pour la sûreté nucléaire et radiologique.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser rapidement la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Sceau] [Signé]

Vienne, le 18 juillet 2022